

Communiqué de presse
Paris, 21 janvier 2022

Observatoire des fruits et légumes Familles Rurales Interfel actualise l'information sur les prix des fruits et légumes : une baisse de consommation notoire, dans un cadre de stabilité globale des prix

Suite à la publication de l'Observatoire des prix de grande consommation par l'Association Familles Rurales faisant état d'une hausse des prix des fruits et légumes (+9% en deux ans), Interfel souhaite apporter des points de précision et rappeler que la situation est actuellement favorable pour le consommateur : les prix des fruits et légumes sont stables, et la disponibilité au rendez-vous. L'Interprofession rappelle qu'elle soutient la demande de l'association de consommateurs qui souhaite la mise en place d'un chèque produits frais pour les plus vulnérables.

En 2021, le prix des fruits et légumes stabilisé

Interfel souhaite apporter un éclairage sur le chiffre avancé par Familles Rurales faisant état d'une hausse de 9% des prix des fruits et légumes sur la période de 2019 à 2021, car en dépit d'une hausse des coûts de production (énergie, emballages) et des difficultés liées aux conditions climatiques, les prix payés des fruits et légumes sont quasi stables de 2020 à 2021, avec **une hausse de seulement +0,7%¹**, après une hausse de +7,6% entre 2019 et 2020. Concernant les indices INSEE, ces derniers, bien que légèrement différents des chiffres Kantar, vont également dans le sens d'une diminution significative de la croissance des prix des fruits et légumes par rapport à l'année précédente (2021 par rapport à 2020).

Une baisse de consommation notoire, dans un cadre de stabilité globale des prix des fruits et légumes frais

La consommation de fruits et légumes, elle, pâtit d'un climat général compliqué avec une modification des comportements alimentaires liés à la crise. On constate d'ailleurs une baisse de **-3,7% des dépenses par ménage en 2021 par rapport à 2020**. Après la situation particulière connue avec les confinements et le succès de la « cuisine maison » qui a été favorable à la consommation de fruits et légumes frais, un essoufflement a été observé (Phénomène du « Cook fatigue »²).

Or, les prix des fruits et légumes sont actuellement particulièrement attractifs pour les consommateurs ! Avec par exemple l'endive (prix détail à -16%/2021), du poireau (prix détail à -21%/2021), de la carotte (prix détail à -8%/2021)³. Les prix sont accessibles pour le consommateur, et la qualité au rendez-vous, c'est le cœur de saison. L'appel de la filière est donc le suivant : Il faut consommer des fruits et légumes, c'est le moment !

Chèque alimentaire : Interfel soutient la demande de Familles Rurales de proposer des « paniers sains et durables », avec des fruits et légumes frais pour tous

La consommation de fruits et légumes est un enjeu de santé publique. Les populations défavorisées doivent, au-delà des objectifs du PNNS, pouvoir également accéder au même choix de consommation

que le reste de la population. Le chèque produits frais s'adresserait aux familles les plus vulnérables, plus exactement 5.800.000 personnes, déjà bénéficiaires du chèque énergie. Ainsi, Interfel soutient Familles Rurales qui invite le gouvernement à consacrer dans les plus brefs délais une aide financière dédiée à ces produits.

¹Source Kantar – panel consommateurs sur achats pour conso à domicile - chiffre en cumulé annuel au 26/12/21

² Phénomène du « Cook fatigue », lassitude de cuisiner, selon Kantar

³2^e semaine du mois de janvier- Source FranceAgriMer–RNM/RNM.franceagrimer.fr.

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com